

# Communiqué de presse

Jeudi 4 février 2021

SERVICE PRESSE  
VILLE DE GRENOBLE  
presse@grenoble.fr  
04 76 76 39 21  
04 76 76 11 42



## Grenoble reçoit le label national «Territoires, Villes et Villages Internet»

**Aujourd'hui, jeudi 4 février 2021, la Ville de Grenoble a reçu le label national «Territoires, Villes et Villages Internet », ainsi qu'une distinction «Territoire d'Excellence Numérique».**

Le label, remis à 219 maires, est porté par l'association Villes Internet, est soutenu par plusieurs ministères, la Mutuelle Nationale Territoriale et La Banque Française Mutualiste, en partenariat avec des associations de collectivités et d'élu-es. Chaque année, le label est remis aux collectivités qui s'engagent en faveur d'un numérique citoyen et urbain.

La nouvelle distinction «Territoire d'Excellence Numérique», remise aux 14 collectivités labellisées depuis au moins 6 ans, récompense une continuité remarquable dans la politique numérique. Elle sera portée pendant 3 ans, comme une invitation à renforcer le partage d'expérience avec les autres collectivités.

Emmanuel Eveno, géographe, chercheur au LISST-Cieu\*, ancien président de Villes Internet et président du jury composé d'une vingtaine d'expert-es (principalement des universitaires), a présenté la cérémonie numérique. De 9h30 à 17h, deux conférences, des ateliers, des pitches d'élu-es ainsi que la cérémonie étaient retransmis sur l'Ubiquit Ville Internet.

Ce 22e label national «Territoires, Villes et Villages Internet » a été remis par la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault, lors de cette cérémonie placée sous le haut-patronage d'Emmanuel Macron.

Amel Zenati, Conseillère municipale déléguée à la Transition numérique et Stratégie de la donnée, déclare: *« Le label «Territoire, Villes et Villages Internet» ainsi que la distinction «Territoire d'Excellence Numérique» représentent une grande reconnaissance du travail des agent-es de la Ville. Je tiens également à les féliciter et à les remercier. L'information continue sur nos médias numériques, la dématérialisation du courrier, le suivi des interpellations citoyennes au sein de la collectivité, l'ouverture des données, l'accompagnement des plus éloigné-es du numérique et des plus vulnérables, ou encore la digitalisation des métiers de la reprographie, de la documentation et des archives, sans oublier le travail socle des systèmes d'information, sont autant d'actions qui ont permis à Grenoble de se distinguer. Nous continuerons bien sûr nos efforts pour rester innovant-es et précurseur-euses de la transition numérique. »*

\*Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités